Délibération publiée le 22/10/2025

SDEF 43

Sterritoire d'énergie Finistère

Envoyé en préfecture le 22/10/2025 Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID: 029-252901145-20231201-B2023046-DE

délibération n° 152023-040 du bureau syndical Séance du 1er décembre 2023

Programme ACTEE

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 11

Le premier décembre deux mille-vingt-trois, à neuf heures trente, le bureau du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère, convoqué le vingt-deux novembre deux mille vingt-trois s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents:

Secteur d'ABERS/IROISE:

- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Roger TALARMAIN (Plouguin)

Secteur du CAP SIZUN:

-René SOUBEN (Mahalon)

Secteur de CROZON-CHATEAULIN:

- Xavier BOREL (Le Faou)

Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN:

- Jean-Yves QUERE (Ploudaniel)

Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON:

- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay)

Secteur de MORLAIX:

François HAMON (Saint-Martin-des-Champs)

Secteur de **QUIMPER**:

Hervé HERRY (Ergué-Gabéric)

Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU:

- Jacques RANNOU (Rosporden)

Marie-José TOULLEC (Bannalec)

Collège des EPCI:

- Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes)
- <u>Services du SDEF</u>: Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

<u>Excusés</u>: Secteur du CENTRE : Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Secteur du PAYS BIGOUDEN : Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Secteur de QUIMPER : Thomas FEREC (Briec).

Est élu secrétaire de séance : Marie-José TOULLEC

Publié le

ID: 029-252901145-20231201-B2023046-DE

Programme ACTEE Délibération B2023-046

Le Président rappelle que le SDEF est lauréat d'appels à projets ACTEE et propose à Jacques MONFORT, Directeur du SDEF, de présenter le dossier.

Par délibérations successives du Bureau, il a été approuvé des listes de projets de télégestions, d'audits techniques, d'audits énergétiques, d'études de faisabilité et de missions de maîtrise d'œuvre réalisées sur le patrimoine des communes.

Dans la continuité de ces programmes, des listes complémentaires sont présentées :

Audits énergétiques

Les audits énergétiques sont actuellement financés directement par le SDEF depuis la fin du programme ACTEE 1.

Le règlement financier du SDEF prévoit une participation du SDEF de 90% dans la limite de 2500 € par audit énergétique.

➤ Afin de poursuivre les audits énergétiques et les faire financer par le programme ACTEE + CHENE 1, il est proposé un nouveau modèle de convention et de délibération pour la réalisation d'audits énergétiques.

Liste des projets d'audits énergétiques à proposer de valider par le Bureau :

Collectivité	Établissement
SPEZET	Ecole

Etudes de faisabilité systèmes de chauffage EnR :

Les études de faisabilité sont actuellement financées directement par le SDEF depuis la fin du programme ACTEE 2 SYCOMORE.

Le règlement financier du SDEF prévoit une participation du SDEF de 90% dans la limite de 3000 € par étude de faisabilité.

➤ Afin de poursuivre les études de faisabilité et les faire financer par le programme ACTEE + CHENE 1, il est proposé un nouveau modèle de convention et de délibération pour la réalisation d'études de faisabilités.

Liste des projets d'études de faisabilité à proposer de valider par le Bureau :

Collectivité	Établissement
RIEC SUR BELON	Mairie
RIEC SUR BELON	Ecole Coat Pin
RIEC SUR BELON	Médiathèque

Publié le

ID: 029-252901145-20231201-B2023046-DE

ACTEE 2 – AAP PEUPLIER - SUMAC – Equipements GTC Télég

Initialement la fin du programme est le 31 décembre 2023. La FNCCR a informé courant novembre 2023 que ce programme est prolongé jusqu'au 30 juin 2024.

Liste des projets d'installations à proposer de valider par le Bureau :

Collectivité	Établissement
LAMPAUL	Salle de la Tannerie
GUIMILIAU	
PLOUEGAT	Salle des fêtes G. Lejean
GUERRAND	

ACTEE 2 - AAP SEQUOIA 3 - CEDRE 29 - Audits techniques et marché d'exploitation maintenance des installations thermiques

Initialement la fin du programme est le 31 décembre 2023. La FNCCR a informé courant novembre 2023 que le programme est prolongé jusqu'au 30 juin 2024.

Le règlement financier du SDEF prévoit une participation du SDEF de 80% dans la limite de 700 € par audit technique.

Afin d'anticiper le dépassement de notre enveloppe financière liée au programme ACTEE 2 et poursuivre le financement des audits techniques par le programme ACTEE + CHENE 1, il est proposé un nouveau modèle de convention et de délibération pour la réalisation d'audits techniques.

Liste des Audits techniques à proposer de valider par le Bureau :

Collectivité	Nombre d'audits techniques
SDEF Quimper	4
SDEF Landivisiau	3
PLOUEGAT MOYSAN	3
SCRIGNAC	6

ACTEE+ - Maitrise d'œuvre

L'appel à projet Chêne – saison 1 pour le financement de projet de maîtrise d'œuvre a eu lieu en novembre. Le SDEF n'a pas été retenu pour un manque de précision sur les bâtiments sélectionnés. Le SDEF candidate à présent pour Chêne – saison 2 dont le dépôt de candidature est fixé au 1^{er} décembre 2023.

Liste des projets de maîtrise d'œuvre à proposer de valider par le Bureau :

Collectivité	Bâtiment
Névez	Mairie
Elliant	Maison de Calan
Saint-Yvi	Groupe Scolaire Skol Ker et restaurant scolaire
Tréméoc	Mairie
Locunolé	Ecole Publique Bertrand Olivier

Envoyé en préfecture le 22/10/2025 Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID: 029-252901145-20231201-B2023046-DE

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la liste des audits énergétiques et des études de faisabilité directement financés par le SDEF ainsi proposée,
- > approuve la liste des projets de télégestion et des audits techniques ainsi proposée,
- > approuve la liste des projets de maîtrise d'œuvre déposés dans le cadre de l'appel à projets ACTEE+ saison 2 ainsi proposée.
- ➤ autorise le Président à signer les nouveaux modèles de convention d'audits énergétiques, d'études de faisabilité et d'audits techniques dans le cadre du futur programme ACTEE+ CHÊNE, ainsi que les éventuels avenants.

Le 25 septembre 2025

Le Président du SDEF Antoine COROLLEUR

& Carlle

La secrétaire de séance Marie-José TOULLEC